



De l'ouvrier au cadre

SAE Villaroche

Tél : 01 60 59 79 99

E-mail : [cgt1.villaroche@orange.fr](mailto:cgt1.villaroche@orange.fr) /

Site : <https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche/>



## Comprendre les NAO et leurs Enjeux

### Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) : c'est quoi ?

Les Négociations Annuelles Obligatoires, ou NAO, sont un moment clé pour les salariés. Prévu par le Code du travail (article L2242-1), ce dispositif impose à l'employeur d'organiser une discussion chaque année avec les syndicats représentatifs de l'entreprise sur des thématiques essentielles :



Quels sont les sujets à aborder lors de cette négociation ?

- 1) Augmentation salariales
- 2) Temps de travail
- 3) Modalités de passage à temps partiel
- 4) Mise en place et modalités du télétravail,
- 5) L'épargne salariale,
- 6) Les conditions d'obtention d'une promotion professionnelle,
- 7) La lutte contre la discrimination,
- 8) La prise en charge des frais de transport,
- 9) etc.... Ce ne sont que des exemples à titre indicatif mais quoiqu'il en soit, c'est le

moment de consulter vos collègues afin de faire remonter les questions collectives et majoritaires.

### Pourquoi c'est important ?

Ces négociations ne sont pas qu'une formalité : elles permettent de défendre **nos droits**, d'obtenir des **avancées sociales** et de **rééquilibrer le rapport de force** avec l'employeur. En 2025, dans un contexte de forte inflation et de recul du pouvoir d'achat, les NAO sont plus cruciales que jamais.

### Les enjeux cachés derrière les NAO

- **Revalorisation des salaires** : La vie coûte plus cher, mais les salaires stagnent. Sans NAO ambitieuses, les salariés risquent de perdre en pouvoir d'achat.
- **Reconnaissance des efforts** : Les salariés sont les premières forces de l'entreprise. Obtenir des augmentations et de meilleures conditions de travail est une question de justice sociale.
- **Conditions de travail dignes** : Stress, surcharge de travail, manque de moyens... Les NAO sont l'occasion d'améliorer le quotidien professionnel.

- **Égalité et inclusion** : Lutter contre les inégalités salariales ou d'accès à la formation est un combat essentiel pour une entreprise plus juste.

### Qu'attendons-nous de ces NAO ?

- Une augmentation générale des salaires **au moins équivalente à l'inflation réelle et doublement du salaire sur une carrière**
- Des mesures pour améliorer la qualité de vie au travail (télétravail, flexibilité, etc.).
- Des engagements concrets pour l'égalité professionnelle.
- Une reconnaissance équitable des heures supplémentaires ou des astreintes.

### Votre rôle dans les NAO

Les NAO ne concernent pas que les délégués syndicaux : c'est une mobilisation collective. En soutenant nos revendications, vous augmentez nos chances de succès. **Votre voix compte ainsi que votre mobilisation !**

REUNION 1 : Réunion de Négociation du 24/01/2025		
	Salariés non cadres	Salariés cadres
Budget Global	1,90%	1,90%
AG	0,70%	-
AI	0,70%	1,60%
Budget spécifique	0,30% Visant notamment à accompagner une évolution vers une classe emploi supérieure	0,30% Visant notamment à accompagner une évolution vers une classe emploi supérieure
Impact du poids de la prime d'ancienneté	0,20%	-

**Qu'en pensez-vous ? Nous vous convions a une heure d'information syndicale afin d'en discuter.**

Le mardi 28 janvier 2025

Une heure d'information syndicale  
au restaurant d'entreprise sur les NAO :

à 9h30 pour l'équipe du matin et de la normale.  
à 14h30 pour l'équipe du soir et de la normale.